



**University of
Zurich**^{UZH}

**Zurich Open Repository and
Archive**

University of Zurich
University Library
Strickhofstrasse 39
CH-8057 Zurich
www.zora.uzh.ch

Year: 2013

**L'utilisation discursive de diatopismes du français dans un corpus littéraire
(l'oeuvre d'Yves Viollier, écrivain vendéen du XXe siècle)**

Wissner, I

DOI: <https://doi.org/10.1515/9783110299991.293>

Posted at the Zurich Open Repository and Archive, University of Zurich

ZORA URL: <https://doi.org/10.5167/uzh-87683>

Book Section

Published Version

Originally published at:

Wissner, I (2013). L'utilisation discursive de diatopismes du français dans un corpus littéraire (l'oeuvre d'Yves Viollier, écrivain vendéen du XXe siècle). In: Casanova Herrero, E; Calvo Rigual, C. Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas, Valencia 2010. Berlin: De Gruyter, 293-304.

DOI: <https://doi.org/10.1515/9783110299991.293>

L'utilisation discursive de diatopismes du français dans un corpus littéraire (l'œuvre d'Yves Viollier, écrivain vendéen du XX^e siècle)¹

1. Une étude interdisciplinaire, variationniste et pragmatique

Dans le champ disciplinaire de l'étude de la variation diatopique du français (cf. Rézeau 2007), la littérature est largement exploitée comme corpus traditionnel. Différents chercheurs se sont donc déjà posé la question de savoir comment ou pourquoi un écrivain francophone recourt à un régionalisme (ou mieux, un diatopisme). Jusqu'à présent, cette question n'a cependant pas été abordée en prenant en compte l'état actuel des connaissances en matière de diatopie, autant que d'analyse du discours.

L'analyse des diatopismes d'une langue standardisée sous ses diverses facettes dans un genre de discours donné, implique en effet la prise en compte d'un maximum de paramètres socioculturels et discursifs. Pour l'étude de diatopismes dans la littérature, ceci concerne aussi les caractéristiques du discours littéraire avec ses particularités énonciativo-pragmatiques, et ses contraintes discursives et stylistiques. La description de diatopismes dans la littérature devrait alors être à la hauteur des exigences de la sociolinguistique historique contemporaine, et de la linguistique différentielle en particulier, autant que de l'analyse du discours littéraire (cf. Maingueneau 2007) –qui intègre de fait les avancées d'autres domaines concernés comme l'analyse et la stylistique littéraires, et la narratologie.

Dans une perspective nouvelle –à la fois variationniste et pragmatique– j'ai pris pour objectif de rendre compte de l'utilisation discursive des diatopismes dans une œuvre littéraire contemporaine: les vingt-six romans réalistes d'Y. Viollier, originaire de la Vendée dans l'Ouest de la France. Dans les récits publiés de 1972 à 2009, l'essentiel de l'action est située en Vendée et concerne la vie de personnages de la région.

Mes réflexions se fondent sur l'analyse de l'ensemble des faits linguistiques (sauf hapax) qui sont mis en relief métalinguistiquement dans l'œuvre étudiée, et que j'ai pu identifier comme diatopismes du français en Vendée.²

L'identification des diatopismes a été entreprise à l'aide des outils de la lexicographie différentielle contemporaine, qui embrassent les dictionnaires différentiels tels que le DRF,

¹ Je remercie France Lagueunière pour sa relecture attentive d'une première version de cet article.

² L'analyse exhaustive a été entreprise dans le cadre d'une cotutelle de thèse menée sous la direction des professeurs Christian Schmitt et André Thibault, soutenue le 18/12/2010 (Wissner 2010).

les grands dictionnaires de la langue générale, du passé et du présent (dont le TLF), les ouvrages techniques et de spécialisation, ainsi que d'autres sources qui portent sur la langue française et les variétés galloromanes, en partie synthétisées dans le FEW. Ce procédé basé sur les sources écrites a été complété d'enquêtes sociolinguistiques que j'ai réalisées sur le terrain en Vendée (Wissner 2006-2010 [enquêtes]).³

Du point de vue pragmatique, l'analyse porte sur les diatopismes qui sont en énoncé auto-référentiel, *mis en relief*. Ce sont en effet ces derniers –en tant que résultats d'une stratégie de discours, et dans le discours littéraire d'une véritable mise en scène– qui révèlent plus ou moins indirectement l'attitude de l'énonciateur. Pour leur description dans une optique sémiotique et pragmatique, j'ai complété les développements de Rey-Debove dans *Le Métalangage* (2007) par les avancées des courants pragmatiques, en particulier par les réflexions métadiscursives d'Authier-Revuz (1995; aussi Maingueneau 2007).

2. Un nouveau paradigme d'analyse *sociopragmatique*

En partant d'une identification et description rigoureuses des diatopismes sur le plan structurel, en synchronie –en termes sémantique, syntagmatique, paradigmatique et aréologique– autant qu'en diachronie, en tenant compte de leur trajet historico-variétal, j'ai pu proposer un nouveau paradigme d'analyse *sociopragmatique* de diatopismes du français dans le discours littéraire contemporain (Wissner 2010: 65-104).

Je me suis pour cela posé les questions suivantes: Quels sont les diatopismes mis en relief dans le discours? Quelle est leur fréquence relative, avec ou sans mise en relief, et quelle est leur distribution discursive? Quels sont les types de mises en relief, d'autonymie, et de modes du dire que l'on identifie? Que véhiculent ces paramètres discursifs, croisés avec les renseignements situationnels et discursifs, sur l'attitude de l'écrivain-énonciateur, et donc sur les faces sociolinguistique et pragmatique des diatopismes?

Il est en effet possible d'interpréter les caractéristiques pragmatiques et sociolinguistiques de diatopismes une fois identifiés à partir de la description des paramètres métalinguistiques qui sont présents dans le discours, et à partir de la répartition discursive des diatopismes –dans les textes et dans les unités de discours qui constituent le discours romanesque (le discours *citant*, attribué à des narrateurs, et le discours *cité*, attribué à des personnages⁴); ces données sont croisées avec l'ensemble des renseignements situationnels et cotextuels qui sont disponibles. Il s'agit par là d'interpréter, d'un côté, les actes de langage, directs et indirects– décrivant ce que fait et vise à faire l'écrivain –et qui peuvent se regrouper sous des grandes catégories fonctionnelles, ainsi que des types d'*autonymie* et des *modes du dire* que véhiculent les mises en relief (cf. Wissner 2010: 86-91). De l'autre côté, on peut alors interpréter les valeurs que les diatopismes se voient accorder par leur utilisateur, de même que leur légitimité sociale dans le discours.

³ Pour une description des témoins, ainsi que de la méthode d'enquête et de l'exploitation des données, v. Wissner (2010: 149-169).

⁴ Pour la terminologie, v. Maingueneau (2005: 116; 2007: 115).

À défaut de pouvoir proposer ici une analyse complète et exhaustive de l'utilisation discursive de diatopismes dans la production littéraire d'un écrivain, l'analyse qui suit porte sur trois diatopismes de l'œuvre dépouillée. Une attention particulière sera portée sur un aspect interprétatif: en m'inspirant d'une analyse menée sur la base de diatopismes du français en Suisse romande (Thibault 1998), je me suis interrogée sur le statut des diatopismes que véhicule le discours, c'est-à-dire sur leur légitimité pour l'énonciateur, et indirectement pour sa communauté d'appartenance, discursive et sociolinguistique.

Pour l'analyse de la légitimité de diatopismes dans le discours littéraire, on gardera à l'esprit qu'un écrivain subit des pressions sociolinguistiques dès lors qu'il recourt – dans le discours sociolinguistiquement prestigieux qu'est la littérature – à des unités de langue qui sont ressenties comme marquées. Dans la littérature réaliste et régionaliste, l'écrivain s'oppose donc à priori aux normes littéraires dominantes, qui excluent la variation diatopique du bon usage, et retourne le système des valeurs en valorisant le stigmaté, dans un contre-mouvement qui possède et développe lui aussi ses normes littéraires propres.

L'interprétation du statut sociolinguistique de diatopismes présuppose une analyse philologique préalable du texte, y inclus l'identification adéquate des diatopismes, ainsi qu'une description ciblée des facteurs discursifs. Je propose donc ici de présenter l'analyse variationniste et sociopragmatique complète des trois diatopismes retenus, sous la forme d'articles dictionnaires qui élargissent un modèle de glossaristique récent (Thibault 2006). Le sujet du statut sociolinguistique est surtout abordé dans la rubrique pragmatique. C'est par la suite que l'on reviendra sur l'aspect de la légitimité des diatopismes.

3. Diverses facettes de trois diatopismes du français dans une œuvre réaliste

Pour une analyse sélective, j'ai choisi trois diatopismes du français contemporain en Vendée qui sont tirés des romans réalistes, populaires et modérément régionalistes d'Y. Viollier (1996-2000, R. Laffont, coll. École de Brive): une désignation d'un champignon, *molle* s.f. (chap. 3.1), un mot rural: *remouilloir* s.m. (chap. 3.2), et enfin un technicisme: la locution *en rose* (chap. 3.3).

3.1. Un terme de la flore du grand Sud-ouest

molle s.f. techn. cour. <gros cèpe comestible (*boletus edulis*), noir ou de Bordeaux, à sa maturité, très épanoui et spongieux> (*grosse molle*). Réf. / Syn. gén. Ø

Mis en relief (dans le discours citant): Il s'inclina sur une touffe de bruyère et en retira un cèpe qu'il mira dans la lumière du jour finissant. Il ouvrit sa sacoche et y déposa sa cueillette, s'accroupit encore, trouva une grosse molle, un large champignon bien mûr, puis un bouchon bien ferme. (Viollier 2000: 74) / *Sans mise en relief (dans le discours citant)*: la grosse molle (*ib.*: 75)

Remarque. Le diatopisme est d'usage exclusif dans le corpus primaire, mais coexiste avec trois hyperonymes généraux, *champignon* (p.ex. 2000: 74 ex. cité), *bolet* (p.ex. 1996: 41) et *cèpe* (1996: 41, 386, 387; 2000: 74 ex. cité), de même qu'avec des quasi-antonymes comme *bouchon bien ferme* (2000: 74 ex. cité) –où l'appartenance du substantif *bouchon* à l'usage général, ou à la variation diatopique, reste à vérifier (il est absent du TLF et des autres sources consultées).

Rubrique pragmatique. Le diatopisme, à deux occurrences dans les vingt-six romans d'Y. Viollier, apparaît toujours dans le discours citant d'un roman à orientation modérément régionaliste (2000).

Lors de sa mise en relief, le diatopisme et son adjectif modalisateur *grosse* sont suivis, entre virgules, d'une *glose*⁵: une définition de type lexicographique, elle-même précédée de l'article indéfini comme le diatopisme (*une grosse molle, un large champignon bien mûr*). Il n'est pas marqué malgré son homonymie avec des mots de la langue générale.

Le diatopisme figure en fonction de thème et est en emploi de *modalisation autonome*: la glose en incise, qui vise à assurer l'accessibilité, signale qu'il est implicitement déclaré *employé* par l'écrivain –ici en raison de son appartenance à l'usage– mais qu'il est aussi déclaré *cité* –ici selon le mode «comme on dit / l'appelle». En termes pragmatiques, il est essentiellement employé pour sa fonction référentielle inhérente, mais vise aussi implicitement (avec le passage dans son ensemble) à signaler l'importance de la nature pour le personnage, et son ancrage émotionnel dans son milieu d'origine (fonction narrative de caractérisation). L'emploi rare du diatopisme, dans un passage d'un récit modérément régionaliste qui est situé dans le Bocage vendéen du milieu du vingtième siècle, toujours dans le discours citant (sans marquage ni commentaire), signalent qu'il s'agit pour l'auteur d'un technicisme qui est légitime, du moins dans le discours qui porte sur la région (v. en effet Viollier 2010 [entretien]).

Enquêtes. Le diatopisme n'est pas reconnu en Vendée par les 18/18 témoins, perplexes, dont certains disent connaître et cueillir les champignons les plus connus de la région (Wissner 2009-2010 [enquêtes]).

Commentaire historico-comparatif. Le diatopisme rattaché à MOLLIS «mou» (FEW 6, 3: 50a s.v. MOLLIS I.1) est attesté dans le Centre-ouest depuis 1932, en Saintonge, sous la forme *molle* (s.f.), chez Musset (qui, quant à lui, cite un dictionnaire saintongeais inédit). Dans le sud-ouest galloroman, le type lexical est documenté depuis la fin du dix-neuvième siècle, dans le Languedoc, sous la forme *mol* (Roumequère 1874; Mistral 1932 [1877-1881]), et dès le début du même siècle sous la forme diminutive *mouillét* en Gascogne, dans le *Traité des champignons* de Noulet / Dassier (1838: 18 [1835: 19]).

Le diatopisme féminin désignant le cèpe lorsqu'il est à sa maturité représente une formation par métonymie d'aspect partielle, formellement probablement une ellipse d'un mot composé du type *cep mou / mol*, ou du type (diat.) *brousquet molle*, relevé dans le Lot-et-Garonne, où il est opposé à *brousquet dure* (ALG 1954; pour *brousquet*, v. *brusc*, *bruguet* «français» «bolet comestible» Noulet / Dassier 1838: 19 [Pyrénées]). Il s'agirait donc d'un diatopisme lexématique. Il est toujours donné au féminin dans le Centre-ouest, alors qu'on ne trouve pas de précision de genre pour ses emplois en domaine d'oc –où ses dérivés sont au contraire tous de genre masculin (ci-dessous). Au féminin, il a pu être formé (au Nord de la Gironde?), par ré-interprétation féminine de la forme adjectivale *mol* (forme masc. attestée dep. l'afr., cf. FEW 6, 3: 49).

⁵ Pour la terminologie, v. Wissner (2010: 95-102).

Vu son aréologie et son apparition relativement tardive, le type lexical représente vraisemblablement une innovation du frm. du Sud-ouest, d'où il est aussi passé dans le Centre-ouest occidental. Il a pu être diffusé vers les Charentes par Bordeaux, puis vers la Vendée par des villes comme La Rochelle et Angoulême. Dans une perspective variétale, *molle* représente donc dans le Centre-ouest un particularisme venu d'une variété francophone voisine.

Le type lexical *molle*, absent des dictionnaires hexagonaux différentiels et généraux, est caractéristique d'une large aire du sud-ouest. Il a été relevé en languedocien et saintongeais par le FEW (6, 3: 50a) –qui s'appuie sur Mistral (1932 [1879-1886]) et Musset (1932)– de même qu'en «Haut-Languedoc» (Roumeuguère 1874). Il est de nos jours bien attesté aussi au nord de la Gironde, dans les Charentes (Dubois *et al.* 1993), et en français en Charente, en Gironde ainsi qu'en Vendée (selon Viollier 2010 [entretien]).

Le particularisme a également été enregistré en occitan sans localisation précise sous la forme *mòu* <cepe> (Mistral 1932: 516) –comme son dérivé diminutif (de même sens) par Roumeuguère, sous la forme *mouillet* (1874: 248). Ce diminutif masculin est en effet bien implanté en domaine d'oc: en Gascogne (*mouillèt* Noulet / Dassier 1838: 18 [1835: 19]; *moulhet* Azaïs 1878: 613, Mistral 1932: 351) et dans le Languedoc (*molet*, *molhet* Alibert 1965: 497), y compris à Toulouse (*moulhet* Doujat 1895: 167 > FEW 6, 3: 46a, égaré sous *MOLLIARE). Il s'agit d'une formation parallèle à d'autres dénominations régionales comme le quasi-antonyme *séquet* <cepe dans sa jeunesse> ou aussi de <gasc.> *cépét* et <gasc.> et <fr.> *bruguet* <bolet comestible> (Noulet / Dassier 1838). Rolland a relevé pour le Languedoc et la Gascogne la forme *noulhét* s.m. (1914: 161), mais cite le *Traité des champignons* de [Noulet /]Dassier – qui donne *mouillèt* (v. ci-dessus).

Si le diatopisme *molle* n'est pas documenté avant le dix-neuvième siècle, il connaît dans son aire d'emploi sud-occidentale une certaine assise, comme en témoignent l'existence de dérivés, ainsi que de l'extension de sens <cepe de châtaignier qui devient mou quand il est cuit>, relevé en Charente-Maritime (Dubois *et al.* 1993: 253 «bot.»).

Bilan bibliographique. *mol* [sans indication de genre] «Haut-Languedoc» <état avancé en maturité du Bolet comestible> Roumeuguère 1874: 248; dimin. de *mol*: *moulhet* gasc. s.m. <bolet comestible, parvenu à sa maturité> Azaïs 1878: 613; lang. *mol* <bolet comestible, cepe, espèce de champignon> Mistral 1932 [1879-1886]: 351 (sans cit.); *molle* s.f. Charente-Maritime <sorte de champignon> Musset 1932: 507 (cit. M. Péliçon, inédit); *mol* lang. <bolet comestible> M[istral], *molle* f. saint. <sorte de champignon> FEW 6, 3: 50a s.v. MOLLIS I.1 <weich>; *mole* s.f. «bot.» Charentes <cepe de bordeaux cueilli vieux> Dubois *et al.* 1993: 253 (et <cepe du châtaignier, ou cepe cueilli vieux>, 2004: 88).

3.2. Un diatopisme rural: traditionnellement attendu, mais non d'origine dialectale

remouilloir s.m. (*Bas-Bocage vendéen*) rural, plutôt rare <espace de terre très humide, notamment partie basse d'un pré ou d'un champ qui retient l'humidité>. Réf. / Syn. gén. Ø

Mis en relief (dans le discours cité, suivi d'une mise en relief dans le discours citant): Le tracteur patinait dans le fond [du champ] au bord du ruisseau [...] et ses roues arrière tournaient

à vide dans la terre détrempée. / – Fi de loup⁶, s'écria Malidin, le métayer de la Jarrie, il y a un remouilloir, on ne l'avait pas prévu! / Il désignait ainsi un espace de terre sans fond, imprégné d'eau comme une éponge [...] (Viollier 1998: 145) / *Sans mise en relief (dans le discours cité):* le remouilloir des Mêles [nom de champ] (*ib.*: 146) / (*Dans le discours citant*): La forêt [...] dans le Bocage vendéen] était remplie de petits chênes et de bosquets d'épines sur des remouilloirs gangrenés de bruyère. (*id.* 1997: 52) / la croûte du remouilloir où s'appuyait la charrue (*id.*: 145) / [le] trou creusé dans le remouilloir (*ib.*: 146)

Rubrique pragmatique. À cinq occurrences dans l'*opus* dépouillé, le diatopisme apparaît dans deux romans des années 1990, à orientation régionaliste modérée (1997, 1998 4x). Il figure trois fois dans le discours citant (1997, 1998 2x), et deux fois dans le discours cité de locuteurs vendéens, agriculteurs du Bocage vendéen des années 1920 (1998 2x).

Lors de sa mise en relief, à l'occasion de son premier emploi dans Viollier 1998, le diatopisme utilisé dans le discours direct est suivi d'une glose dans le discours citant de la phrase suivante. Il s'agit d'un commentaire métalinguistique incident qui recourt au pronom *il* (qui renvoie au locuteur du discours cité), au verbe *désigner*, à un adverbe de manière qui fait le lien avec l'énoncé précédent, *ainsi*, et une périphrase synonymique définitoire, précédée de l'article indéfini et suivie d'un groupe adjectival modalisateur qui contient une comparaison (*un espace de terre sans fond imprégné d'eau comme une éponge*).

Le diatopisme, en fonction de thème, est présenté comme inaccessible aux lecteurs visés en présence de sa définition explicite. Il est en *emploi autonymique* puisqu'il est déclaré *cité* par l'écrivain, et non pas *utilisé* par lui-même, vu son attribution au discours rapporté. Il est implicitement présenté comme cité selon le mode «comme il disait», et utilisé pour son authenticité. Il sert essentiellement une fonction référentielle, mais aussi, de façon indirecte, une augmentation de l'expressivité du discours, comme le signale le recours à une comparaison dans la glose. Le commentaire vise à attirer l'attention sur le référent désigné, qui est essentiel dans la scène narrative instaurée où il est la cause de l'échec d'une démonstration du labourage motorisé, et par là d'une tentative publicitaire.

Enquêtes. Le diatopisme est en Vendée déclaré inconnu par les quatorze locuteurs enquêtés, qui signalent cependant l'emploi de synonymes (diatopiquement marqués, absents des sources consultées): *salaire* s.m. (1 locuteur) et *macre* s.f. (2 locuteurs) pour le Bocage vendéen dans le centre-ouest du département, *marrasse* s.f. (2 locuteurs) pour le centre, et *loir* s.m. (2 locuteurs) et *loiret* (1 locuteur) pour le Marais vendéen dans le nord-ouest (Wissner 2009 [enquête]).

Commentaire historico-comparatif. Le diatopisme rattaché à *MOLLIARE «ramollir» (cf. FEW 6, 3: 47b) est documenté dans le Centre-ouest seulement depuis 1971, au sujet de la Charente (ALO), mais depuis 1864 sous la forme de la variante *remouillère*, dans un glossaire dialectal d'une aire limitrophe, les Deux-Sèvres (Beauchet-Filleau).

Le diatopisme lexématique *remouilloir* désignant littéralement un «lieu qui se mouille tout le temps» appartient à une famille lexicale bien implantée dans le registre agricole, en français général ainsi que dans les variétés régionales et dialectales (cf. FEW 6, 3: 45a-47b), comme le verbe *remouiller* (Centre-ouest «ressuer [...]», Rézeau 1984: 241).

⁶ L'interjection de discours qui marque ici la surprise est une variante des locutions diatopiquement marquées (fam., pop.) *fi de garce*, *fi de garne*, *fi de vesse*, *fi de putain*, qui sont bien ancrées dans le Grand Ouest au nord et au sud de la Loire (DRF, 467sq. s.v. *fi* [fi] 2 [Réz]) comme la variante *fi de bougre*, et sont toutes attestées dans les romans dépouillés.

Le diatopisme *remouilloir* représente probablement une variante du particularisme centre-occidental *remouillère*, formé par suffixation en *-oir*, par analogie avec des mots fr. (gén.) du type *abreuvoir* – *remouillère* ayant, quant à lui, été formé à partir du frm. central *mouillère* (cf. FEW 6, 3: 45b-46a). En présence de l'emploi de la forme *mouilloir* en Charente au même sens de «terrain imbibé d'eau» (v. Musset 1932: 529, qui l'atteste à La Rochelle depuis 1735; aussi «partie de pré humide», ALO: c. 10), il n'est cependant pas à exclure que la forme *remouilloir* représente un dérivé préfixal direct à partir de ce dernier.

La forme *remouilloir*, absente du FEW, a été relevée en Charente dans la région de Cognac et d'Angoulême (ALO: c. 10), de même que dans le Bocage vendéen, d'après le corpus primaire. Le type lexical auquel elle appartient, caractéristique du Centre-ouest, a été relevé dans les sources dialectales sous la forme *remouillère* dès le dix-neuvième siècle, dans les Deux-Sèvres (Beauchet-Filleau › FEW 6, 3: 47b; aussi Lalanne 1976 [1868] et Favre 1867, cit. le même auteur). Au vingtième siècle, il est aussi attesté en Charente (ALO: c. 10 [arr. de Cognac]; Dubois et al. 1994: 152) – y inclus dans la région d'Angoulême au sens de «pré humide» (ALO: c. 9 [Saint-Martial]). En Vendée, le type dominant de ce dernier sens est *pré bas* (*ib.*), et *macre* est le particularisme dominant au sens de «partie de pré humide» – tout au moins dans les variétés dialectales (ALO: c. 10; aussi Viollier 2009 [entretien] pour le Bocage vendéen).

Bilan bibliographique. [var.] *remouillère* s.f. «terrain argileux qui retient l'eau» (*Thiau champ a ine r'mouillère*) Beauchet-Filleau 1864: 226; [var.] *remouillère* Deux-Sèvres (arrond. de Melle) «id.» Lalanne 1976 [1868]: 228; [var.] *remouillère* s.f. «terre argileuse dont les couches retiennent l'eau» Favre 1867: 297 (cit. Beauchet-Filleau); à aj. à *remouillère* f. ChefB. «terrain argileux qui retient l'eau» [Deux-Sèvres] FEW 6, 3: 47b s.v. *MOLLIARE «weich machen»; Charente «partie de pré humide» (Eraville, Montchaude ; Champagne-de-Blanzac), et [var.] *remouillère* s.m. Charente (Saint-Fraigne, Bréville, Montchaude) ALO: c. 10; [var.] *remouillère* Charente «lieu humide, endroit où l'eau sourd» Dubois et al. 1994: 152 (et s.f. «lieu humide» 2004: 256).

3.3. Un technicisme de tonnellerie

en rose loc. adv. et adj. techn. (tonnellerie) [en parlant d'une barrique] «dont les douelles sont disposées en forme de rose lors de sa réparation, étant assemblées d'un côté et relâchées de l'autre» (*mettre un fût en rose; fût / muid en rose, mis en rose*). Réf. / Syn. gén. Ø

Mis en relief (*dans le discours cité*): Il dégagea le premier cercle [d'acier du fût en réparation], puis le second, et desserra ceux du milieu. [...] Il retourna à la voiture chercher une sorte de crochet de fer plat, le tire-fond, en glissa l'extrémité avec précaution dans la rainure. Et lentement le fond glissa, pivota jusqu'à la verticale. Il le retira. / – On appelle ça mettre le fût en rose! (Viollier 1996: 77) / (*Dans le discours citant*): Il avait retiré la douelle de bonde défectueuse du fût «en rose» (*ib.*: 78) / *Sans mise en relief* (*dans le discours citant*): Une fois mis en rose, les demi-muids avaient les uns après les autres révélé les entrailles humides de quelques verres de rhum. (*ib.*: 88)

Rubrique pragmatique. Le diatopisme, à trois occurrences dans l'*opus* étudié et deux mises en relief (lors de ses deux premiers emplois), apparaît dans un roman des années 1990,

à orientation régionaliste modérée, dans un passage narratif situé dans le Bocage vendéen des années 1880 (1996 3x). Il figure deux fois dans le discours citant (1996 2x) et –lors de son premier emploi– une fois dans le discours cité d’un locuteur vendéen: un tonnelier qui s’adresse à son neveu en apprentissage (1996 1x).

Lors de sa première mise en relief, attribuée au discours cité comme le diatopisme, ce dernier est glosé à l’aide d’un commentaire métalinguistique incident qui le précède, du type «on appelle X Z», dans une phrase exclamative (*On appelle ça mettre le fût en rose!*); le pronom démonstratif *ça* établit le lien avec la description du geste qui est fournie dans le passage non auto-référentiel qui le précède, et qui le rend accessible. Le diatopisme en emploi autonymique et en fonction de rhème est présenté comme cité en accord avec l’usage, selon le mode «comme on dit» –ici dans le registre spécialisé de tonnellerie (implicitement dans le Bocage vendéen du passé qui est mis en scène). Il est utilisé pour sa valeur d’authenticité, de transparence sémantique, et d’expressivité, vu son apparition dans une exclamation. Son emploi et son glosage visent non pas à caractériser le personnage en tant qu’individu, mais à illustrer l’usage technique de sa communauté d’appartenance, dans le but d’augmenter l’authenticité et l’expressivité du discours. Sa fonction référentielle est secondaire, vu que son emploi suit la description détaillée du référent.

Lors de sa seconde mise en relief, dans le nom composé *fût en rose*, le diatopisme sous sa forme adjectivale n’est pas glosé mais marqué, à l’aide de guillemets («*en rose*»). En fonction de thème et en *modalisation autonymique*, il est présenté comme à la fois utilisé et cité. Les guillemets signalent peut-être un sens particulier de la locution, homonymique de locutions générales, mais surtout un technicisme. Le marquage signale en outre un filot textuel, qui déclare citer l’énonciateur qui est cité auparavant –selon les modes implicites «comme il disait» et «comme on dit». Le diatopisme semble essentiellement employé pour sa fonction référentielle et sa valeur d’expressivité, ainsi que d’authenticité.

Son emploi exclusif dans un roman modérément régionaliste, dans le discours citant et cité d’un tonnelier du Bocage vendéen de la fin du dix-neuvième siècle, suggère qu’il s’agit pour l’auteur d’un technicisme de tonnellerie; celui-ci est présenté comme associé avec l’usage en français en Vendée, et comme légitime dans le discours qui porte sur le passé dans la région; il n’est pourtant pas nécessairement pour l’écrivain exclusivement un mot-souvenir, ni un emploi à marquage diatopique conscient (en effet Viollier 2009 [entretien]).

Enquêtes. Le diatopisme est en Vendée déclaré inconnu par les dix-sept informateurs, qui ne sont pas en contact avec la tonnellerie (Wissner 2009 [enquête]).

Commentaire historico-comparatif. Le diatopisme n’est pas daté dans les sources consultées. Il s’agit d’un diatopisme phraséologique formé par lexicalisation de la séquence *en rose* (ell. pour *en forme de rose*) –appliquée au domaine de la tonnellerie– par analogie d’aspect pour désigner un produit dont l’aspect rappelle plus ou moins celui de la rose, selon un type de formation répandu dans la langue générale surtout dans les domaines techniques.

Le diatopisme est absent de l’ensemble des travaux différentiels, généraux et régionaux (pour le répertoire des sources consultées, v. Wissner 2010: 417sq.). Dans deux bases informatisées, Google Livres et Web, on rencontre cependant deux attestations qui sont de nature régionale: dans une revue populaire (*Folklore de France* 1992), et dans un article de journal, où il figure dans le discours de tonneliers vendéens (S.a. 2009). L’absence de la locution (*mettre un fût en rose*) de l’ensemble des matériaux qui sont de type général, est indicatrice d’un statut diatopiquement marqué. Son absence des glossaires régionaux

s'explique peut-être par son appartenance à un registre de spécialisation, mais aussi, et avant tout, par son statut sociolinguistique: auprès de ses usagers en Vendée, et à l'intérieur du registre de spécialisation, il appartient à la norme régionale.

Bilan bibliographique. loc. (*mettre un fût en rose*) *en rose* [en réf. à la forme de la rose] à aj. après la rubr. qui contient frm. *diamant en rose* FEW 10: 480b s.v. ROSA <rose (fleur), rosier> I.1.b.β; *fût en rose* 1 attest. non localisée *Folklore de France* 1992: XXXIX (avec mise en relief: «À ce stade [lors de la réparation des douelles, avant le cintrage du bois], le fût est poétiquement appelé <fût en rose>»); *monter un fût en rose* 1 attest. techn. de tonnellerie (Vendée) S.a. [Conseil Général de Vendée] 2009 s.p. (avec mise en relief: «des douelles [préparées] sont assemblées entre elles grâce à un cercle en acier galvanisé. <Ça s'appelle monter un fût en rose>»).

3.4. Observations d'ensemble

Les trois diatopismes analysés qui appartiennent au français contemporain en Vendée n'ont pas été accueillis dans les dictionnaires différentiels et généraux. Dans le Centre-ouest, ils sont d'ailleurs mal attestés dans les sources dialectales et inconnus de mes témoins (Wissner 2009 [enquête]). Ce fait peut s'expliquer par leur nature: il s'agit d'un emploi rural plutôt rare (*remouilloir* s.m.) et d'emplois techniques (*molle* s.f.; *en rose* loc. adv. et adj.).

D'un point de vue structurel, on a pu observer que ces unités relèvent d'une catégorie particulière: il s'agit de ces emplois qui ne sont pas concurrencés par des équivalents de la langue générale. Ils appartiennent à des champs sémantiques distincts –la tonnellerie (*en rose*), la flore (*molle*) et la terre (*remouilloir*)– et affichent des répartitions aréologiques et des trajets historico-variétaux différents: le diatopisme phraséologique *en rose*, documenté depuis la fin du vingtième siècle seulement, est un localisme, le type lexématique *remouilloir* est d'extension centre-occidentale, et le diatopisme lexématique *molle*, caractéristique d'une large aire sud-occidentale, a pu passer en français dans le Centre-ouest depuis la région du Sud-ouest par l'intermédiaire de la ville de Bordeaux.

Les trois diatopismes retenus affichent des fréquences et des répartitions comparables au sein de l'œuvre de l'écrivain et au niveau des unités discursives: ils affichent au total deux à cinq occurrences chacun dans les vingt-six romans dépouillés. Ils apparaissent exclusivement dans des romans à orientation populaire et modérément régionaliste des années 1990 / 2000 (et non pas dans les romans à orientation générale ou régionaliste marquée du même écrivain). Ils figurent avec et sans mises en relief métalinguistiques. Enfin, ils sont utilisés à la fois dans le discours citant, qui est attribué à des narrateurs surtout extradiégétiques, et dans le discours cité, toujours attribué à des personnages vendéens –répartition qui indique une association des diatopismes avec l'usage dans la région; seul le diatopisme *molle* apparaît exclusivement dans le discours citant, mais s'agissant d'un emploi rare, cette répartition n'est pas nécessairement significative.

En termes métalinguistiques, les diatopismes sont mis en relief à l'aide de stratégies diverses. On rencontre deux types de gloses: des commentaires métalinguistiques incidents (*remouilloir*, *en rose*) et une définition ordinaire (*molle*), puis un type de marquage: la mise entre guillemets (*en rose*). Une moitié des mises en relief rendent les diatopismes accessibles; l'intelligibilité approximative du discours est de fait assurée moins par les stratégies

métalinguistiques, que par les cotextes en général.

4. L'interprétation de la légitimité des diatopismes

L'analyse approfondie, à la fois variationniste et sociopragmatique, des trois diatopismes ci-dessus montre qu'en termes sociolinguistiques, ils sont tous présentés comme légitimes par l'énonciateur (v. chap. 3.1-3.3 Rubr. pragm.).

Dans les textes littéraires étudiés, les mises en relief sont en effet du type <Y, il désignait ainsi X> (*remouilloir*), <Y, X> (*molle*) et <On appelle X Y> (*en rose*) –auxquelles s'ajoute une mise entre guillemets qui signale un fait marqué, ici technique (*en rose*). Elles indiquent que les diatopismes sont utilisés pour leur fonction référentielle, et / ou pour leur statut de technicismes (en ce qui concerne les deux derniers).⁷ Les mises en relief affichent en outre deux modes du dire, <comme il dit> et <comme on dit / disait>, qui visent l'authentification du discours, et un emploi exclusif de verbes neutres (*désigner*, *appeler*) –en l'absence de tout modalisateur dépréciatif.

La description des mises en relief révèle qu'elles sont toutes de type descriptif (v. chap. 3.1-3.3 Rubr. pragm.). Compte tenu des normes littéraires qui dominent dans le discours romanesque réaliste et régionaliste en ce tournant des vingtième et vingt-et-unième siècles, l'attitude de l'énonciateur que révèlent les mises en relief plus ou moins obliquement, est ainsi non seulement descriptive, mais aussi indirectement positive, valorisante.

L'analyse ci-dessus des trois diatopismes du français en Vendée gagnerait à être confrontée à celle des autres diatopismes qui sont mis en relief dans les romans du même romancier (pour cela, v. Wissner 2010: 202-564). Celle-ci permet de constater que le statut légitime des diatopismes, identifié par interprétation des données discursives et situationnels qui sont disponibles, est tributaire du positionnement littéraire que peut prendre l'écrivain-énonciateur sur le marché littéraire – qui, quant à lui, dépend en particulier de l'admissibilité de faits diatopiquement marqués dans le discours selon les normes littéraires en vigueur, et de la légitimité dont jouit la variation diatopique du français auprès de ses locuteurs à une époque donnée.

Dans le corpus littéraire étudié, la légitimité des diatopismes s'applique de fait aux unités du français qui sont utilisées en tant que régionalismes (comme *remouilloir*), autant qu'aux diatopismes qui sont employés pour d'autres fonctions (comme *molle* et *en rose*).

L'attribution des diatopismes étudiés au discours de locuteurs endogènes et de narrateurs que révèle l'analyse de la répartition discursive, indique en outre que leur légitimité vaut pour l'usage *en* Vendée, mais aussi pour le discours qui porte *sur* la région.

L'analyse discursive et sociopragmatique entreprise montre aussi que la présence d'une mise en relief qui commente obliquement un diatopisme du français dans le discours littéraire contemporain, n'indique pas nécessairement un emploi dont l'énonciateur souhaite se

⁷ Un entretien avec l'auteur a d'ailleurs permis de confirmer que le diatopisme rural *remouilloir* est bien utilisé comme un régionalisme, alors que les deux technicismes *en rose* et *molle* sont ressentis par ce dernier comme appartenant à la langue française en général.

distancier, ou qui serait pour lui pragmatiquement non pertinent (c'est-à-dire sans la mise en relief). Cette observation tranche ainsi avec les tendances générales qui sont formulées dans des travaux de pragmatique au sujet d'énoncés du français contemporain en général (p.ex. Maingueneau 2007: 104, 101).

L'analyse de trois exemples, quoique sélective, a pu attirer l'attention sur les riches renseignements que révèlent les mises en relief et la répartition discursive d'énoncés dans le discours –ici de diatopismes du français– et leur intérêt pour une interprétation du fonctionnement pragmatique de diatopismes ainsi que de leur statut sociolinguistique.

L'intégration des avancées de l'analyse du discours dans l'étude de la variation diatopique, et donc la prise en compte de l'impact des caractéristiques du genre de discours et des paramètres situationnels sur l'usage qui est fait de la langue, s'avère primordiale si l'on souhaite rendre compte des diverses facettes des unités d'une langue standardisée. L'analyse proposée peut ainsi contribuer à concevoir les diatopismes non seulement comme les simples éléments d'une variété de langue, mais aussi comme des réalisations discursives, avec le fonctionnement pragmatique et social qui les caractérise.

Bibliographie

- ALG: Séguy, Jean (1954): *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*. Vol. 1. Toulouse: Institut d'Études Méridionales de la Faculté des Lettres.
- Alibert, Louis (1965): *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens*. Toulouse: Institut d'Études Occitanes.
- ALO: Massignon, Geneviève / Horiot, Brigitte (1971): *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)*. Vol. 1. Paris: CNRS Éditions.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1995): *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire* (2 voll.). Thèse: Paris. Paris: Larousse.
- Azaïs, Gabriel (1878): *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*. Vol. 2. Montpellier: Société pour l'Étude des Langues Romanes.
- Beauchet-Filleau, Henri (1864): *Essai sur le patois poitevin*. Niort: Clouzot / Melle: Moreau.
- Doujat, Jean (1895): *Dictiounari moundi dé Jean Doujat... Dictionnaire de la langue toulousaine, contenant principalement les mots les plus éloignés du français, avec leur explication, augmenté du virement des mots anciens aux typiques dres d'aujourd'hui par G. Visner*. Toulouse: Bureaux de «lé Gril».
- DRF: Rézeau, Pierre (ed.) (2001): *Dictionnaire des régionalismes de France (DRF). Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*. Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- Dubois, Ulysse et al. (edd.) (1992-2004): *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois* (5 voll.). Saint-Jean-d'Angély: Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-ouest.
- Favre, Léopold (1867): *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*. Niort: Robin-Favre.
- FEW: Wartburg, Walther von (1928-2003): *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes* (25 voll.). Bonn: Klopp / Leipzig-Berlin: Teubner / Basel: Helbing & Lichtenhahn / Basel: Zbinden.
- Folklore de France*. Périodique de la Confédération nationale des groupes folkloriques français, 1992, 231-242, XXXIX. Consulté en version informatisée via Google Livres (28/07/2010).
- Lalanne, Charles-Claude (1976): *Glossaire du patois poitevin* [1868]. Marseille: Lafitte.

- Maingueneau, Dominique (?2005): *Analyser les textes de communication* [1998]. Paris: Colin.
- (?2007): *Linguistique pour le texte littéraire* [1986]. Paris: Colin.
- Mistral, Frédéric (1932): *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne* [1879-1886] (2 voll.). Édition du centenaire. Paris: Delagrave.
- Musset, Georges (1929-1948): *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge* (5 voll.). La Rochelle: Masson.
- Noulet, Jean-Baptiste / Dassier, Augustin (1838): *Traité des champignons comestibles, suspects et vénéneux qui croissent dans le bassin sous-pyrénéen* [1835-1836]. Toulouse: J.-B. Paya. Consulté en version informatisée via Google Livres (18/08/2010).
- Rey-Debove, Josette (?1997): *Le métalangage: étude linguistique du discours sur le langage* [1978]. Paris: Colin / Masson.
- Rézeau, Pierre (1984): *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*. Les Sables-d'Olonne: Le Cercle d'Or.
- (2007): *Des variétés dialectales gallo-romanes aux variétés régionales du français: la constitution d'un champ disciplinaire*. In: ACILPR XXIV. Vol. 4, 263-275.
- Rolland, Eugène (1914): *Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*. Vol. 11. Paris: Rolland / Staud / Libr.-Commissionnaires.
- Roumeguère, Casimir (1874): *Glossaire mycologique. Étymologie et concordance des noms vulgaires ou patois avec les noms français et scientifiques des principaux champignons alimentaires et vénéneux du Midi de la France*. In: *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales* 21, 217-259.
- S.a. [Conseil Général de Vendée] (2009): *Tonnelier, un métier d'antan sauvé de l'oubli [le travail de Jean-Yves et Maxime Manceau, Vendéens]*. In: *Conseil Général de Vendée*, rubrique *Actualités*, <http://www.vendee.fr/articles/detail.aspx?article=1111> (15/07/2009).
- Thibault, André (1998): *Légitimité linguistique des français nationaux hors de France: le français de Suisse romande*. In: *RQL* 26, 2 (Représentation de la langue et légitimité linguistique), 25-42.
- (2006): *Glossairistique et littérature francophone*. In: *RLiR* 70, 277-278, 143-179.
- TLF: Imbs, Paul / Quemada, Bernard (1971-1994): *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du 19^e et 20^e siècle (1789-1960)* (16 voll.). Paris: Gallimard.
- Viollier, Yves (1997): *La Malvoisine*. Paris: R. Laffont.
- (1996-2000): *Les Saisons de Vendée*. Vol. 1: *Les Saisons de Vendée* (1996). Vol. 2: *L'étoile du bouvier* (1998). Vol. 3: *Notre-Dame des Caraïbes* (2000). Paris: R. Laffont / Pocket.
- (2009-2010 [entretiens]): Entretiens avec l'écrivain Yves Viollier menés en Vendée par moi-même le 29 juillet 2009, et par téléphone le 21 mai 2010.
- Wissner, Inka (2006-2010 [enquêtes]): Manuscrits des enquêtes orales menées par moi-même du 11 au 16 juillet 2006, du 22 au 31 juillet 2009, et du 02 au 21 juin 2010 dans le cadre de mon projet de thèse, auprès de huit, vingt-huit, et dix locuteurs vendéens respectivement.
- (2010): *Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature: l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier*. Thèse: Bonn / Paris. Ressource électronique, www.e-sorbonne.fr et [urn:nbn:de:hbz:5-24001](http://nbn:de:hbz:5-24001).